



# Compte-rendu du Comité consultatif de Granier Du 15 novembre 2022

---

*Convoqué par messagerie du 2 novembre 2022, le conseil consultatif de la commune déléguée s'est réuni le 15 novembre 2022.*

Conseillers présents : M. Corentin Chenal, Mme Malorie Ducognon, M. Hugo Pellicier, M. Lionel Pellicier, M. Xavier Quesnel, Mme Marjorie Romanet et Mme Chantal Voiron.

Représentants de la municipalité : Mrs Georges Bouty, Franck Chenal et André Pellicier.

Membres excusés : Mme Sandrine Besson.

Destinataires du présent : les membres du conseil consultatif.

---

## **INFORMATIONS SUR LA VIE DE LA COMMUNE DELEGUEE**

### **1 / SALLE DES FETES**

#### **Travaux réalisés :**

- Isolation du plafond et pose des plaques pour chauffage électrique.
- Fenêtres côté ouest dont les volets étaient constamment fermés ont été isolées.
- Installation de convecteurs électriques au rez-de-chaussée pour le chauffage du hall d'entrée, sanitaires et ex-cuisine.
- Pose d'une cloison pour fermer la tribune. Le local ainsi créé servira de lieu de rangement pour le matériel utilisé d'une part par le SI (théâtre notamment) et d'autre part par l'école. Plus rien ne devra être stocké sous la scène (Sécurité).

#### **Travaux restant à effectuer :**

- Plafond : connexion électrique avec programmeur des plaques chauffantes du plafond, En attendant, poursuite du chauffage au fuel
- Scène : suite à son déplacement, pose de rambardes sur l'escalier d'accès et certains points en bordure, bouchage de certains vides sur la scène.  
Accès local ex-tribune : un escalier doit être installé
- Décoration des 4 fenêtres obstruées et de la cloison fermant l'ex-tribune : un appel aux différentes idées sera fait. Un petit budget au niveau de la commission culture sera demandé.

## 2 / Travaux assainissement, réseaux secs et humides :

### Travaux réalisés :

- Route du Carroz entre place de la mairie et chemin de Combe Barbanèse ainsi que voiries annexes en amont et aval : pose des conduits réseaux séparatifs des eaux usées et pluviales, d'électricité, d'éclairage et téléphone (coût environ 650 000 €).

### Travaux restant à réaliser :

- Connexion réseau humide route de Lauche (Urgent : avant la neige afin de supprimer le branchement provisoire qui impacte la circulation sur la route),
- Branchements : l'électricité, téléphone, éclairage public en cours (leds) puis dépose réseaux des câbles aériens et leurs supports, remise en état (goudronnage) des voiries annexes.

## 3 / Achats de terrains :

- Procédures en cours pour l'achat des parcelles L1064, L509, L508 sous la maison forestière route du Cormet et derrière la salle des Fêtes.
- Le terrain de Mme Castan à l'entrée de Granier en provenance de La Thuile le long de la route départementale.

## 4 / Autres informations :

- **Déneigement** : même prestataire que la saison précédente
- **Salage** : il sera effectué par des entreprises extérieures aux S T sur l'ensemble de la commune
- **Urbanisme** : Le Noyerai d'en Bas : procédure de non-conformité en cours
- **Eclairage** : période hivernale : la nuit extinction de minuit à 4 h (au de 5 h)
- **Assainissement** : suite aux travaux réalisés cette année, point est à faire avec les services techniques pour redéfinir les priorités. (Inventaire avec nombre de logements concerné par secteur)
- **Locations communales (3 logements)** : diagnostics énergétiques à faire, et travaux d'isolation important à prévoir.
- Maintenance des autres bâtiments communaux.

## 5 / Panneaux solaires :

- Une réflexion est en cours suite à un audit de l'ASDER pour installation sur les toitures de l'auberge, église, atelier communal, etc... La législation et les conditions d'aides évoluent (Conseil départemental et SDES).

## 6 / Tourisme :

- **Sanitaires à Plan Pichu** : compte tenu du nombre de touristes dans ce secteur, souhait de pouvoir réaliser un sanitaire connecté sur le réseau du groupement pastoral.
- **Environnement** : suite aux constats effectués cet été et depuis plusieurs années tant du côté Beaufortain que Granier, une réunion a eu lieu sur le terrain en août avec Mr. Frison Roche (maire de Beaufort) et Corine Maironi-Gonthier (maire d'Aime-la-Plagne) et plusieurs élus. Une deuxième réunion s'est déroulée en septembre entre des élus et les services techniques et administratifs respectifs. Des préoccupations et des idées communes ont été listées :
  - . Lac des Fées : création d'un périmètre de protection de 20 m de rayon avec interdiction du bivouac, feu, baignade, lavage vaisselle dans le lac, etc.....

- . Interdiction du camping sur l'alpage sauf endroit spécifique
- . Pose de signalétique
- . Fermeture physique de toutes les pistes de traite (hors utilisation) entre 2 blocs chaînes amovibles, (la pose de blocs seuls n'est pas pratique et inadaptée pour le fonctionnement)
- . Limitation d'accès aux gros camping-cars, côté Arêches-Beaufort au niveau du barrage de Saint Guérin, et côté Granier, au niveau de Laval, avec signalétique à partir du parking de Prachanié. Ceci nécessitera la prise d'arrêtés municipaux de la part des 2 communes et la pose de panneaux réglementaires identiques. De même, il est envisagé la pose de sanitaires en certains points.

## 7 / Chenillette :

- Actuellement en maintenance. Le comité souhaite, notamment pour des raisons de sécurité, le remplacement de celle-ci par un engin, plus adapté à la situation actuelle suite à la fermeture du télési.

## 8 / Télési

- Une annonce pour la vente et le démontage de celui-ci a été faite dans une revue spécialisée.

## 9 / Convention avec le syndicat d'initiative et ski club :

- La rédaction est en cours afin de définir les relations, les attributions et responsabilités de chaque partie.

## 10 / Questions & interventions des conseillers :

- **Bassins, remise en eau ?** L'arrêté préfectoral est toujours en vigueur. Pour l'hiver qui arrive il y a des risques de dégradation avec les intempéries tant sur les conduits d'alimentation que sur la structure des bassins dont certains ont été remis en état par des bénévoles ou association patrimoine.
- **Entretien voiries :**
  - . Chemin de la Reisse : Revêtement définitif ? En 2023, à charge de la commune.
  - . Route du Carroz, suite aux travaux de l'été 2022 en 2023 ? par le département.
  - . Route de montagnes : problèmes notamment vers Bichet ainsi que virage du Seutet. Poursuite des opérations de maintenance en 2023. M, Franck Chenal fait remarquer que les produits de récupération contiennent du goudron et se retrouvent après dans les prés. Il ne souhaite pas l'utilisation de fresa (produit de rabotage des routes).
- **La Thuile :**
  - . La réfection de la chaussée du parking est à faire et la remise en état des barrières de sécurité sont à prévoir.
  - . Le stationnement de certains véhicules vers la chapelle pose des problèmes, de visibilité.
  - . Danger pour les piétons dans le village et entre Granier et la Thuile. Il y a un souhait de matérialiser plus efficacement les cheminements.
- **Les forfaits :** quelques soucis pour certains demandeurs au niveau de la taille des pièces jointes.

## 11 / Autres :

- **Xavier Quesnel (gardien du refuge de la Coire) :**  
Bilan satisfaisant pour la 1ère année d'exploitation complète. Les travaux effectués sont ceux convenus avec la commune. Les fournitures ont été payées par la commune, main d'œuvre

assurée par le locataire (béton, plancher, ciment, faïence cuisine, modification du poêle, peinture de la salle, etc...).

Réflexion en cours sur : aménagement de la terrasse devant l'entrée du refuge (nivellement, matériaux à utiliser ?), amélioration de la production électrique (panneaux solaires fixes, sur remorque ?) pour palier à la réduction du débit d'eau au niveau de la turbine produisant l'électricité.

- **Hugo Pellicier (producteur de miel) :**

Pour exercer son activité, son local est trop petit pour satisfaire aux normes actuelles. Il est à la recherche d'un bâtiment plus grand adapté, sans succès sur la commune mais aussi sur les communes voisines dans un rayon de 20 kms.

Il souhaite, à titre précaire, en attendant de pouvoir construire un nouveau bâtiment (éventuellement à Bonvillard à côté de la ferme du même nom), louer l'atelier communal. Il précise qu'il a fait une demande de location officielle à la commune.

- **Hugo Pellicier (président du ski club), ski alpinisme :**

Epreuves sportives le 22 janvier 2023 à GRANIER

Pour 2024, les championnats de France ont été proposés au comité d'organisation sur 2 jours : 1 jour à Granier et 1 jour à Montalbert.

**Prochain conseil consultatif** : à la salle des fêtes, **mardi 20 décembre 2022** avec la participation dans une première partie, à 18 h, avec Mme le Maire d'Aime-la-Plagne, puis en seconde partie, à 18 h 45, séance ouverte au public.

Le secrétaire de séance

Le Maire délégué, André Pellicier